

LETTRE DE LA MAISON DE L'EUROPE DE BOURGOGNE DU SUD

« Unis dans la diversité » (devise de l'Union européenne)

EDITO

Brexit, migrants, Covid-19, l'Union européenne a été, est, mise à rude épreuve. Certes, elle était sortie plus forte de la crise de la dette grecque et face au Brexit elle a fait l'unanimité des 27 Etats membres ; mais elle peine à résoudre les problèmes migratoires, n'était l'arrêt rendu ce 2 avril à l'encontre de trois pays d'Europe de l'Est, par la Cour européenne de Justice qui honore l'Union. Quant à l'épidémie du covid-19, celle-ci révèle ses faiblesses mais aussi les capacités de solidarité tant des Etats que de la Commission. N'empêche, l'heure est grave. Jacques Delors nous alertait le 28 mars : **« Le climat qui semble régner entre les chefs d'Etat et de gouvernement et le manque de solidarité européenne font courir un danger mortel à l'Union européenne ».**

La présente Lettre propose les réflexions des adhérents de la maison de l'Europe-Cluny sur quelques thèmes-clé liés à l'actualité européenne : épidémie du coronavirus et ses effets politiques, utilisation des Fonds européens en Saône-et-Loire, relations avec les pays d'Europe de l'Est, attentes des Français en matière d'information sur l'actualité européenne, avec en ligne de mire les projets 2020 de la Maison de l'Europe de Cluny sur la Ruralité et sur le Groupe de Visegrad (Pologne, Hongrie, Rép. Tchèque, Slovaquie) ... dès la fin du confinement.

Robert De Backer, responsable de la rédaction

CORONAVIRUS : DES ETATS EUROPEENS SOLIDAIRES...

ET D'AUTRES, RIVAUX ; LA COMMISSION A LA MANŒUVRE.

CHAQUE PAYS DE L'UNION EUROPEENNE EST RESPONSABLE DE SA GESTION SANITAIRE. C'EST LA CAUSE D'EVIDENTES DISPARITES, SOURCES DE TENSIONS ET OCCASION DE SOLIDARITES. LA COMMISSION DE SON CÔTÉ STIMULE LE JEU COMMUN.

STRATÉGIES CONTRE LE VIRUS ET TENSIONS ENTRE ETATS

Les Pays-Bas et la Suède à la différence des autres pays de l'Union, refusent le confinement obligatoire des populations. C'est au nom de la théorie de « l'immunité collective » ou « de troupeau ». Celle-ci, jugée dangereuse par l'OMS, **consiste à laisser circuler le virus jusqu'à ce qu'une certaine proportion de la population soit infectée, ce qui stoppe l'épidémie à cause des anticorps ainsi produits. Cela permet aussi, semble-t-il, d'éviter le retour du virus mais au prix d'un grand nombre de décès.** Le confinement au contraire permet de mieux gérer l'afflux des malades dans les hôpitaux, évitant ainsi de nombreux décès. Mais il limite l'immunité naturelle des populations risquant ainsi de favoriser le retour du virus.

Le 16 mars, le premier ministre des Pays-Bas annonçait cette « stratégie du troupeau » pour son pays. En Belgique, voisine des Pays-Bas, les spécialistes la jugent inacceptable, tout comme ceux des autres pays d'Europe, sauf la Grande Bretagne qui vient toutefois de revenir sur sa position. Ce conflit entre deux stratégies sanitaires a créé des tensions entre les Pays-Bas et la Belgique, pays frontaliers. Le jeudi 19 mars, par exemple, la police belge renvoyait manu militari quelque 700 Néerlandais qui avaient passé la frontière dans le Limbourg pour faire du shopping ou le plein d'essence et elle interdisait à d'autres de rejoindre leurs résidences secondaires dans les Ardennes. Le 20 mars la Belgique fermait ses frontières. Le 22 mars, six jours après le discours du premier ministre des Pays-Bas, le nombre de décès grimpa à 179 aux Pays-Bas ; l'âge des défunts variant de 57 à 97 ans. Le gouvernement néerlandais faisait alors évoluer sa stratégie : voyages en train limités aux seuls trajets indispensables, invitation par messages sur les téléphones portables, à rester chez soi alors que les plages, les parcs, avaient été pris d'assaut, etc., mais toujours pas de confinement ! Ces disparités qui s'expliquent par les cultures nationales, résultent aussi de choix politiques : l'économie d'abord, le social avant tout, etc.

SOLIDARITÉS ENTRE ETATS

Le Bade-Württemberg, la Sarre et la Rhénanie-Palatinat, régions allemandes frontalières de la France, ainsi que le Grand Duché de Luxembourg accueillent des malades français infectés par le nouveau coronavirus. L'Allemagne a admis 113 patients infectés par le coronavirus provenant d'autres pays partenaires de l'Union européenne, France et Italie, indiquait jeudi 2 avril, le ministère allemand des Affaires étrangères. Par ailleurs trois cantons suisses frontaliers, quoique ne faisant pas partie de l'U.E. mais bien de l'espace Schengen, ont offert aussi leurs services à la France.

LA COMMISSION STIMULE LE JEU COMMUN

Alors que les pays européens agissent en ordre dispersé, la Commission a pris des mesures pour **lutter contre la crise, sur les plans sanitaire, frontalier et économique :**

• Sur le plan sanitaire :

- La Commission a créé une **réserve de matériel médical** financée à 90% par l'Union. Elle organisait dans le même temps un achat conjoint de matériel médical, dont des masques, pour les Etats membres, et elle en restreignait l'exportation.
- Elle a mis sur pied un « **Comité scientifique** » européen pour suivre l'évolution de l'épidémie et définir des lignes directrices.
- Elle **soutient la recherche pour trouver un vaccin**, notamment en **finançant l'entreprise allemande Curevac sollicitée par Trump.**

• Sur le plan des frontières :

- La Commission a précisé les modalités de contrôle des **frontières intérieures et extérieures** (suite à la décision du **Conseil européen de fermer l'espace Schengen**). Elle travaille aussi à la création de « **corridors verts** » pour garantir le bon fonctionnement du marché intérieur des biens et l'approvisionnement en biens essentiels.
- Elle collabore avec les Etats-membres pour aider au **rapatriement des Européens bloqués aux frontières**, notamment en provenance du Maroc.

• Sur le plan économique :

- Le Commission a adopté le **régime temporaire** qui autorise les Etats à aider les entreprises à faire face à la crise, notamment par des aides de trésorerie et de garantie sur les prêts.
- Elle met en œuvre les flexibilités du Pacte de stabilité et le **mécanisme de soutien à l'investissement** qui vise à mobiliser les liquidités disponibles via les fonds structurels.
- Le Commissaire Thierry Breton a contacté les fournisseurs de services numériques, comme Netflix ou Google, pour qu'ils acceptent de revoir leurs services afin de libérer de la bande passante pour le télétravail.

Ce jeudi 26 mars, Ursula von der Leyen, présidente de la Commission, déclarait devant le parlement européen **« L'Histoire nous regarde. Faisons ce qu'il faut, ensemble avec un grand cœur, plutôt que 27 petits » « car aucun état membre ne peut gérer cette crise seul ».** Le même jour, après six heures de vidéo-conférence et une discussion houleuse sur les mesures économiques à prendre, suite au covid-19, les 27 chefs d'Etat ont renvoyé la balle aux ministres de l'Eurogroupe pour qu'ils aboutissent à une décision commune... dans 15 jours.

Mais l'Europe sait aller vite ! Le 2 avril, Josep Borrell, Haut Représentant de l'UE pour les Affaires Etrangères et la politique de sécurité et vice-président de la Commission, déclarait que la France et l'Autriche ont acheminé plus de trois millions de masques vers l'Italie. **« Après une première phase au cours de laquelle des décisions nationales divergentes ont été prises, nous entrons maintenant dans une phase de convergence dans laquelle l'UE joue un rôle central »**

Le même jour en effet, Ursula von der Leyen, avait annoncé que l'Union **« allait allouer jusqu'à 100 milliards d'euros aux pays les plus durement touchés, à commencer par l'Italie, pour compenser la baisse des revenus de ceux dont les horaires de travail sont plus courts ».** Elle a présenté à l'Italie des excuses au nom de l'Europe, pour l'absence de réponse apportée à ses problèmes. Les responsables de l'Etat italien, président de la république et premier ministre, avaient exprimé avec force leur déception devant l'attitude de l'Union européenne à leur encontre, alors qu'ils étaient aidés concrètement par les Chinois, les Russes et... les Cubains !

Robert De Backer

FONDS EUROPÉENS : OÙ VA L'ARGENT DE L'EUROPE EN SAÔNE-ET-LOIRE ?

En 2014-2020, la Région Bourgogne-Franche-Comté aura reçu 1.473 milliards € de fonds européens, pour soutenir des projets sur son territoire. 334 Millions d'€. proviennent du FEDER, Fonds de développement régional. Il vise à renforcer la cohésion économique et sociale dans l'UE en corrigeant les déséquilibres entre ses régions.

Le FAEDER, Fonds de développement rural, apporte 996 M.€ pour financer la politique agricole commune (PAC), au bénéfice des agriculteurs et du développement rural. Enfin, 70 M€ viennent du Fonds social européen (FSE), pour lutter contre la pauvreté, l'exclusion, le chômage et 6M€ pour l'emploi des jeunes.

Ces projets bénéficient à des associations, des entreprises, des organismes de formation, des collectivités, des institutions culturelles (universités, musées, etc.), des agriculteurs, etc.

Ainsi dans notre Région, 1 476 jeunes agriculteurs auront été aidés, 1 942 entreprises soutenues, 2 000 logements rénovés, 14000 participants formés, 44 nouveaux services créés en milieu rural.

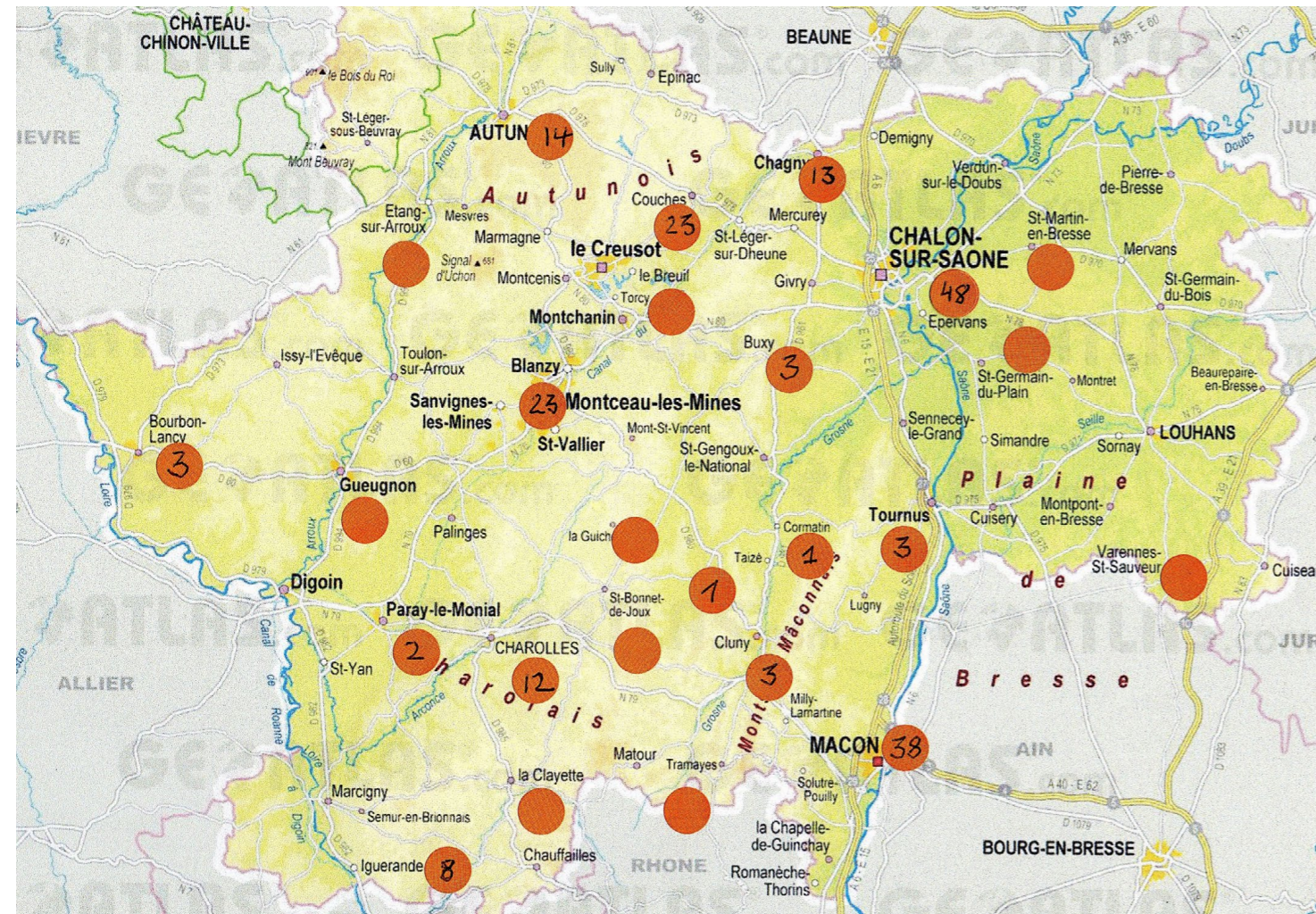
Mais, au-delà des chiffres, la réalité est complexe !

Un exemple : savez-vous que la France s'apprêtait fin 2019 à renoncer à quelques 30 à 40 millions d'euros sur les 280,5 millions d'aides PAC (politique agricole commune) ? Cette somme était destinée à ses producteurs de vin pour replanter des vignes adaptées à l'évolution des marchés, ou réaliser des actions de promotions à l'exportation hors de l'Union européenne.

La cause de cette renonciation ? Des problèmes de gestion ... bien français ! (source : interview du président de la commission viticole de la FNSEA, Le Figaro , 10 octobre 2019)

La Saône-et-Loire a largement profité de ces aides, comme l'indique la carte ci-dessous.

LES CHIFFRES DANS LES PASTILLES DE COULEUR SIGNALENT LE NOMBRE APPROXIMATIF DE PROJETS DANS LA RÉGION DU LIEU INDIQUÉ



Robert De Backer

LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE (P.A.C.) EST-ELLE « L'ENNEMIE » DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE ?

L'Europe n'est pas un grand marché « ultralibéral », voire « l'ennemie des agriculteurs » comme on l'entend si souvent.

La PAC intervient pour soutenir les revenus des agriculteurs.

Elle fixe des règles communes de fonctionnement des marchés au sein de l'Union européenne et vise à soutenir le revenu des agriculteurs, notamment face à la volatilité des marchés. Par ailleurs elle permet de rémunérer les agriculteurs pour des aspects de leur travail qui ne concernent pas les seuls marchés : **des pratiques agricoles durables, une alimentation sûre et de qualité, le bien-être des animaux.....**, autant de principes – et d'attentes des citoyens européens – que l'Europe considère comme des biens publics communs fondamentaux. La France est le premier bénéficiaire des aides de la PAC et le marché unique européen est son principal débouché (39 milliards d'euros ; elle est aussi le premier exportateur de l'UE vers le reste du monde (23 milliards d'euros).

Le PAC sert donc à :

Soutenir les revenus des agriculteurs français de toutes les filières, de façon équitable grâce à des paiements directs - 7 milliards d'euros par an - dans le respect de l'environnement et de la santé publique.

Soutenir de façon durable, **le développement des zones rurales**, 11 milliards d'euros jusqu'en 2020.

Soutenir les filières en cas de fortes perturbations sur les marchés. Par exemple, face à la prolongation de l'embargo russe sur les exportations agricoles européennes, la Commission a débloqué 1 milliard d'euros d'aide depuis 2015 et déployé d'autres mesures en faveur des secteurs laitiers et de l'élevage en particulier.

La PAC contribue à faire de l'agriculture française un acteur mondial, en la rendant plus forte face à la concurrence internationale.

Michael Veyhl

Source « Les décodeurs de l'Europe » ec.europa.eu/france

DÉMOCRATIE ET DÉMOGRAPHIE EN EUROPE DE L'EST

Le « billet géopolitique » de Pierre Haski, le 29 janvier sur France Inter, a retenu notre attention. Il traitait des effets sur les crispations identitaires des pays d'Europe de l'Est, de l'émigration de millions de leurs jeunes partis travailler en Europe de l'Ouest. Nous en retenons plusieurs faits et idées :

- Les pays d'Europe de l'Est, Pologne, Hongrie, République Tchèque, Croatie, Roumanie du Nord etc. ont perdu 19 millions d'habitants depuis les années 90, soit 6% de leur population. Il s'agit pour l'essentiel de jeunes éduqués et formés, Ce déséquilibre s'accompagne souvent dans ces pays d'une baisse de la natalité qui aggrave le déficit démographique.
- Ce double déclin nourrit une insécurité existentielle collective et stimule les crispations identitaires, ce qui explique les réactions autoritaires de leurs dirigeants, tant à l'intérieur que vis-à-vis des pays fondateurs de l'Union, créant incompréhension et agressivité. Par exemple, le problème migratoire.
- Un déséquilibre s'installe en effet entre les pays qui se vident de leurs forces vives, à l'Est, et ceux qui, à l'Ouest, compensent leur démographie en berne par une immigration européenne et moyen-orientale. Tentons de comprendre qu'une majorité d'Européens de l'Est ne sont pas d'abord animés par un rejet raciste envers les migrants non-européens. Ils veulent garantir leur identité nationale, ce qui justifie, bien sûr, maintes dérives autoritaires.

- En Hongrie par exemple le sentiment de double crise - émigration et natalité faible - a été « transformé politiquement » par Viktor Orban en un rejet de la politique migratoire européenne ; son autoritarisme prospère sur ce déséquilibre démographique.

L'analyse esquissée par Pierre Haski,

- permet de mieux comprendre le problème explosif de la migration tel qu'appréhendé dans les anciens pays communistes et de le dédramatiser.

- tout à la fois qu'elle ne l'empêche pas d'apprécier l'arrêt rendu ce jeudi 2 avril par la Cour de justice de l'UE à l'encontre de la Pologne, de la Hongrie et de la République Tchèque, considérant que les trois pays ont « manqué à leurs obligations » en ne respectant pas la décision prise collectivement par l'UE d'accueillir un quota de réfugiés. Ce qui menace les trois pays de sanctions pécuniaires.

Robert De Backer

A PROPOS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN POLOGNE : LES FONDS STRUCTURELS EUROPÉENS

Le gouvernement ultra-conservateur de la Pologne a conservé sa majorité absolue aux élections législatives d'octobre 2019. Plusieurs raisons à cela. Entre autres :

- « l'insolente » santé économique du pays (P.I.B. + 5,1 ; chômage : 4%), résultat d'une bonne gestion privée et publique.
- une politique d'Etat-providence qui a favorisé les familles et les classes moyennes dans les campagnes.
- les fonds structurels européens. Ceux-ci visent en effet les buts suivants : développer les régions, lutter contre les inégalités sociales, faciliter l'accès à l'emploi, intégrer les personnes défavorisées, accélérer la transition économique du pays en l'aidant à financer ses infrastructures, à moderniser son agri-culture, à accompagner ses projets d'innovation, etc. La Pologne arrive largement en tête de la répartition des fonds européens, avec une enveloppe importante de 86,1 milliards d'euros pour la période 2014-2020, bien avant l'Italie (44,7 mds d'€), l'Espagne (39,8 mds d'€) et la Roumanie (30,9 mds d'€). D'un niveau de vie situé, en 2004, à 50 % de la moyenne européenne, le pays est passé en 2017 à 71 % de cette moyenne

Robert De Backer

Sources : www.toutteleurope.eu & www.lesechos.fr/monde/europe/

L'INITIATIVE DES TROIS MERS

VOUS CONNAISSEZ ?

Trois mers ! L'expression fait rêver. Il s'agit de la Baltique, de l'Adriatique et de la Mer Noire. L'Initiative des trois mers (ITM) a été lancée par la Pologne et la Croatie en août 2016 à Dubrovnik. Elle regroupe aujourd'hui 12 Etats d'Europe de l'Est, à savoir l'Autriche et onze anciens pays communistes, les trois Etats baltes, la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie la Slovénie, et le Groupe de Visegrad - Pologne, Tchéquie, Slovaquie, Hongrie – qui fait souvent la une de nos médias. L'ITM rassemble 120 millions d'habitants et produit 10% des richesses de l'Union Européenne qui, en 2018, y a investi quelque 150 milliards d'euros en provenance des Fonds européens.

L'ITM POURSUIT AU MOINS DEUX BUTS :

- résister d'une part, à la pression énergétique et militaire de Moscou et d'autre part, à l'influence économique et idéologique de Bruxelles, Berlin et Paris.
- renforcer entre les 12 pays adhérents, la coopération et les infrastructures régionales dans le domaine du transport, des télécommunications, de l'énergie et de l'environnement. Il s'agit ainsi de rééquilibrer par des synergies Nord-Sud renforcées (voir la carte ci-dessous) les puissants rapports de force Est-Ouest en Europe, tout en restant intéressés à l'Union.



L'INITIATIVE DES TROIS MERS ATTESTE DU LEADERSHIP MULTISÉCULAIRE DE LA POLOGNE À L'EST DE L'EUROPE.

Axe majeur de la politique étrangère polonaise depuis l'arrivée au pouvoir à Varsovie des conservateurs (P.I.S.), ce projet est fort ancien. Dans les années 20 et 30, déjà, la Pologne avait rêvé d'une grande Fédération « entre mers » (Międzymorze) des pays d'Europe centrale et orientale pour résister à la suprématie de la Russie soviétique et de l'Allemagne. Mais les conditions géopolitiques condamnèrent le projet.

En fait, l'Initiative des trois mers s'enracine dans une très ancienne histoire, celle de la République des Deux nations, union du Royaume de Pologne et du Grand-Duché de Lituanie. Créée en 1569, elle s'étendait de la Baltique à la mer Noire ; Cracovie d'abord, Varsovie ensuite furent ses capitales. A son apogée au XVIe siècle, elle comptait 6.500.000 âmes. D'inspiration démocratique bien avant la Révolution française, cette République, sous « la présidence d'un roi qui ne gouvernait pas » était contrôlée par un parlement.

En 2015 le président polonais Andrzej Duda en a relancé l'idée, avec la présidente croate Kolinda Grabar-Kitarovic, afin de renforcer leur coopération au sein de l'Union européenne. En 2018, Andrzej Duda rappelait le sens de l'ITM en invoquant la déclaration de Robert Schuman « L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait ».

Un mot encore : le problème de l'énergie gazière n'est pas sans lien avec cette Union. En effet, le gaz russe à destination de l'Europe transite par l'Ukraine et la Pologne. Or cette route est menacée par les mauvaises relations russo-ukrainiennes et par la réalisation en cours, d'un gazoduc reliant la Russie et l'Allemagne sous la Baltique. Ce projet inquiète la Pologne, mais aussi les Etats-Unis ! Trump était présent au sommet de l'ITM en 2017. Le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, y était en 2018.

Robert De Backer

- La Via Carpatia : cette route reliera Thessalonique (Grèce) à la Lituanie, avec des jonctions vers la Roumanie et la Bulgarie. Décidée en 2006, par les pays de l'I.T.M. et la Commission européenne, elle est construction.
- Le Gazoduc Nord Stream 2 : relie la Russie directement à l'Allemagne, sans pays de transit, sous la Baltique. Il devrait être terminé en 2020. « Gazoduc de la discorde », ses enjeux économiques et politiques sont l'objet de fortes tensions entre l'Ukraine et la Pologne, les Etats-Unis, l'Allemagne, la Commission européenne, et les compagnies pétrolières européennes.

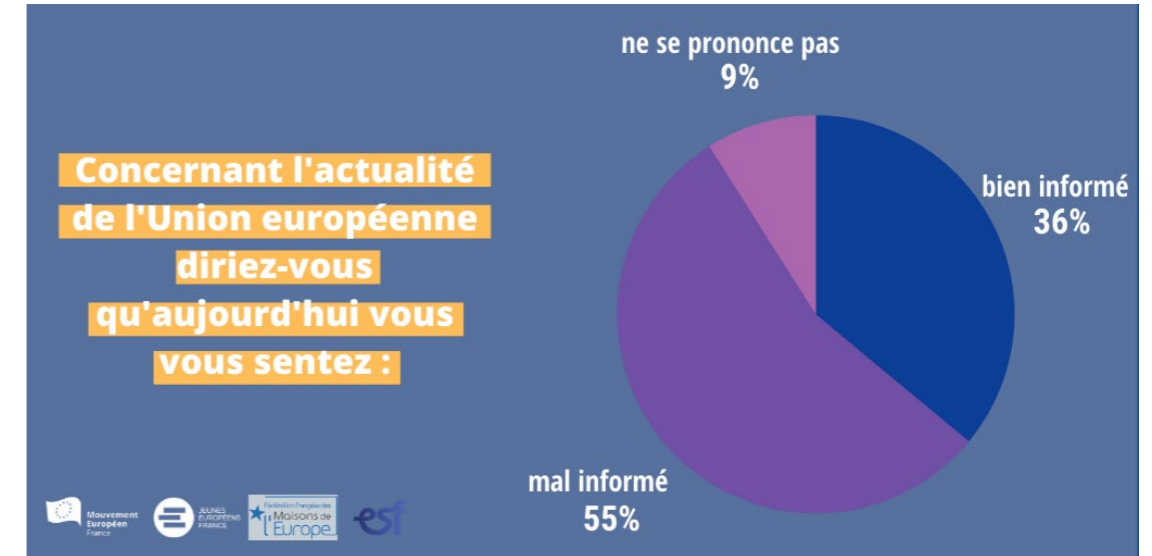
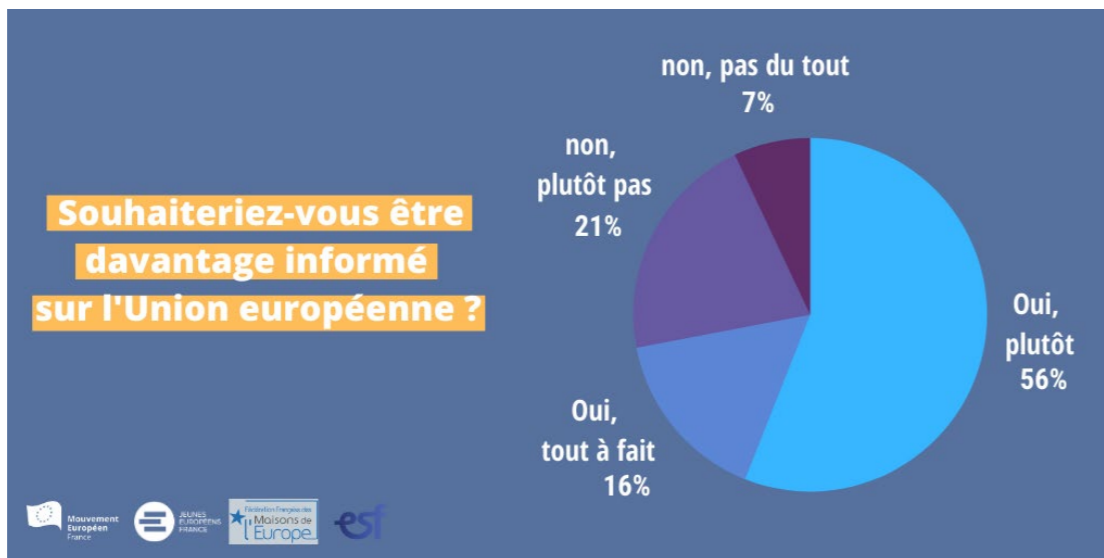
QUE PENSENT LES FRANÇAIS DE LEUR INFORMATION SUR L'ACTUALITÉ EUROPÉENNE ?

VIAVOICE, FÉVRIER 2020

ViaVoice a réalisé en février 2020 une enquête par interviews pour le Mouvement européen, Les Jeunes européennes, Européens sans frontières et la Fédération Française des Maisons de l'Europe. L'échantillon de 1000 personnes, était représentatif de la population de France métropolitaine, âgée de 18 ans et plus. Il en ressort les points suivants :

LES FRANÇAIS SE DISENT MAL INFORMÉS SUR L'ACTUALITÉ EUROPÉENNE.

Un peu plus d'un tiers seulement des personnes interrogées (36 %) se déclarent bien informées et seules 3 % « très bien informées ». Parmi les raisons avancées, l'absence de relais médiatiques est signalée, ainsi que le Brexit. Pour 48 % des sondés cet épisode a phagocyté la politique européenne depuis 2016. Cependant l'actualité européenne intéresse ; seuls 17 % des Français se déclarent désintéressés par ces questions.



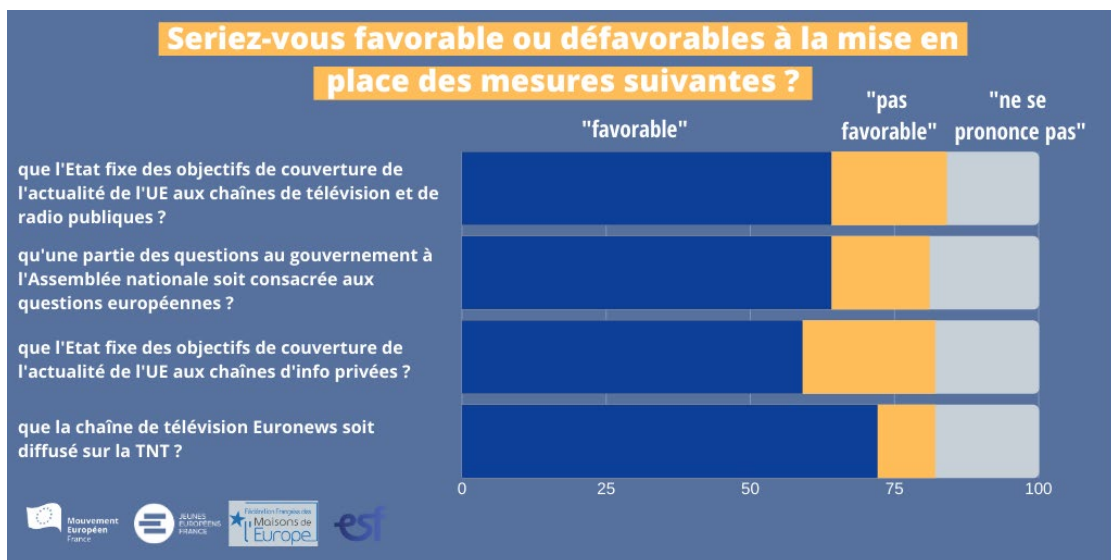
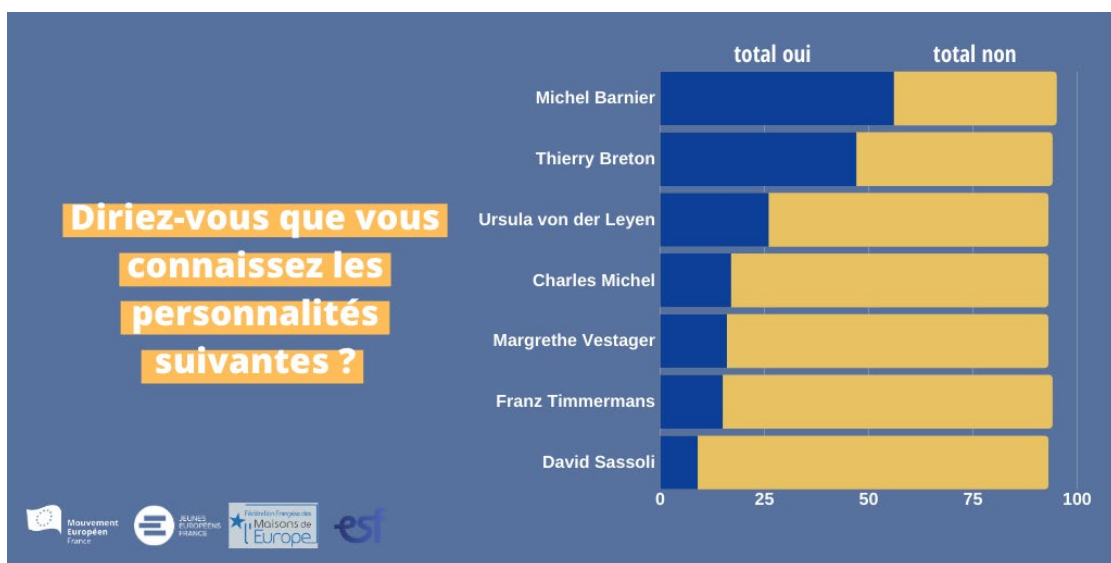
L'ENQUÊTE SIGNALA UNE FAIBLE NOTORIÉTÉ DES DÉCIDEURS EUROPÉENS

Seul Michel Barnier est connu, au moins de nom, par plus de la moitié des Français (56 %). Vient ensuite Thierry Breton, nouveau commissaire français à la Commission européenne, (47 %), mais seul un Français sur dix (12%) connaît sa fonction. Les décideurs européens non-français sont nettement moins bien identifiés. Ainsi, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, est la 3ème personnalité la plus connue (26 %). Margrethe Vestager, Vice-présidente de la Commission, est assez bien connue des jeunes (26 % des 18-24 ans contre 17 % pour l'ensemble des Français). Ce score pourrait s'expliquer par les sanctions infligées aux géants du numérique lors de la mandature précédente.

BEAUCOUP ATTENDENT UNE MEILLEURE INFORMATION

Près de 3 Français sur 4 (72%) souhaitent être davantage informés sur l'actualité de l'Union européenne. Parmi les canaux d'information, la télévision confirme son titre de premier média (61 %) quelle que soit la tranche d'âge. Parmi les pistes proposées pour améliorer l'information, la diffusion d'Euronews sur la TNT est particulièrement attendue (72%). 64 % souhaitent la mise en place d'objectifs de couverture de l'actualité de l'Union européenne par les chaînes de télévision et de radios publiques, et la même proportion serait favorable à ce qu'une partie des « questions au gouvernement » soit consacrée aux questions européennes.

Bref, bien que les Français se disent plutôt mal informés sur l'actualité européenne, ils en attendent davantage. Le soi-disant manque d'intérêt de la population ne trouve ici aucun écho. Les résultats de cette étude plaident au contraire en faveur d'un traitement plus prononcé de l'actualité européenne tant par les journalistes que par les pouvoirs publics.



ViaVoice